

TITRE

Ateliers sécurité des soins

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Le CH 1 assurant les activités de MCO, Psychiatrie, SSR, SLD, HAD et EHPAD et le CH 2 les activités de SSR, SLD et EHPAD sont en direction commune depuis avril 2014. Ils ont enregistré en 2017 des événements indésirables (EI), des écarts suite à audit sur les montages de perfusion et des déclarations internes de matériovigilance, en lien avec les actes de soins impactant la sécurité des patients sans conséquence. Pour sensibiliser les professionnels, les membres de la coordination des vigilances ont choisi de mettre en œuvre une formation des professionnels infirmiers et sages-femmes sous la forme d'ateliers portant sur 4 thématiques relevées lors de l'analyse des EI : sécurité du montage des lignes de perfusion, identitovigilance, manipulation des dispositifs médicaux (pousse seringue, pompe à perfusion), risque infectieux.

Objectifs :

- Rappeler aux professionnels les règles de sécurité des soins et les risques liés aux mésusages
- Créer un échange entre professionnels sur les pratiques issus de secteurs d'activité différents
- Actualiser les connaissances sur l'évolution des dispositifs et l'impact sur leur utilisation.

DESCRIPTION DU PROJET, ACTIONS REALISEES ET CALENDRIER

Après validation par la Directrice des soins, le projet a été présenté à la Direction pour validation puis en Commission de formation pour inscription au plan de formation institutionnel. Des sessions de formation constituées de 4 ateliers (¼ h chacun) sont organisés tous les lundis depuis fin novembre 2017. A ce jour, 11 sessions ont été réalisées et 120 professionnels sensibilisés.

Les cadres supérieurs et les cadres de santé ont été informés du projet en réunion plénière. Ils devaient inscrire les professionnels aux différentes dates proposées et étaient invités à y participer. Les cadres de santé et les cadres formateurs de l'IFSI ont aussi participé à ces ateliers.

L'espace dédié mis à disposition des ateliers se situe hors service de soins. Les sessions sont animées par les membres de la coordination des vigilances (Identitovigilant et responsables du laboratoire, PH et IDE en hygiène, biomédicaux, pharmacien, interne et cadre de la pharmacie à usage interne).

A l'arrivée, les professionnels émargent la feuille de présence pour intégration dans le dossier formation de l'agent. Un quizz de 10 questions est remis (2 à 3 questions par atelier). Deux colonnes de réponse sont prévues : une pour réponse avant l'atelier et une après. Le quizz corrigé est remis en fin de session. Le différentiel permet de mesurer l'apport des ateliers. Une question ouverte en fin de quizz offre la possibilité aux professionnels d'évaluer cette nouvelle modalité de formation.

A la fin des sessions, le bilan permettra aux membres de la coordination des vigilances de reconduire, améliorer et faire évoluer les thématiques abordées.

Les premières séances ont été organisées lors de la Semaine sécurité Patient, et se poursuivent jusqu'au 26 mars 2018 sur le site principal du CH 1. Deux dates seront planifiées en mai sur le site annexe du CH 1. Ces ateliers sont prévus en juin sur le CH 2.

A ce jour, 50% des professionnels infirmiers et sages-femmes ont été rencontrés sur les ateliers. L'objectif est d'atteindre 70%. Leurs premiers commentaires mentionnent leur satisfaction quant aux contenus traités et la richesse des échanges entre professionnels. Des sujets ont aussi été proposés pour une prochaine formation (prise en charge des plaies par exemple).

METHODE ADOPTEE ET CONCLUSION

La méthode employée relève de la méthode du DPC avec évaluation des acquis avant formation puis évaluation après.

Cette nouvelle modalité d'échange sur la sécurité des soins a séduit le public infirmier et sera renouvelée sur d'autres sujets.

Ce projet est le témoignage de la pluridisciplinarité nécessaire pour aborder tous les points relevés lors d'un EI. Il permet aussi de mieux prendre en compte l'expertise professionnelle des impétrants.

La mesure de l'efficacité de cette action sera réalisée par le suivi des EI et par des audits de pratiques réguliers.

L'organisation de ces ateliers sera présentée dans le cadre du GHT Qualité auquel appartiennent les deux CH.